



**Pour 2012,
Nos Meilleurs Vœux
à vous et vos familles**

Madame, Monsieur,

La prochaine Assemblée Générale des membres de l'Association aura lieu le :

Jeudi 9 février 2012

- de 14 h 30 à 15 h 15 : Accueil, Émargements et Retrouvailles**
- à 15 h 15 précises : ASSEMBLEE GENERALE**
- à 17 h 15 : Début de la rencontre amicale, échanges et suite des retrouvailles autour du *Gâteau des Rois*.**
- Lieu : Château des Creissauds - 13400 Aubagne**

Nous aurons le plaisir de nous retrouver à cette occasion un peu exceptionnelle de rencontre et d'échange.

Cette année nous innovons pour les "éloignés" dans le but de nous retrouver plus nombreux (à condition qu'ils s'organisent), voir les détails au verso.

Comme ces dernières années, nous continuerons à limiter la durée de présentation de l'AG et à privilégier les côtés échange et convivialité.

Si vous ne pouvez y participer, notamment ceux qui sont géographiquement très éloignés, manifestez votre intérêt à votre Association en nous transmettant votre pouvoir.

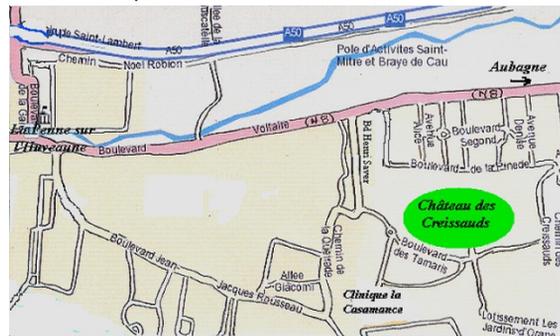
Pour vous y rendre

En venant de Marseille sur l'A50 sortie La Penne sur Huveaune.

En venant d'Aix/Aubagne sur l'A50 sortie St Menet/ La Valentine et sur le rond point à droite direction La Penne Prendre la RN8 (Bd.Voltaire) de La Penne sur Huveaune vers Aubagne.

En sortant de La Penne prendre à droite (Pharmacie) la direction de la Clinique la Casamance, (bd Henri Saver). Sur la place des Farigoules, 100 m avant la clinique emprunter le boulevard des Tamaris.

A 100m à gauche l'entrée du Château.



VOIR AU VERSO L'ORDRE DU JOUR

Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :

- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
- adresser le pouvoir en blanc au Conseil d'Administration à l'adresse de l'Association qui les répartira.

Très cordialement,

Le Secrétaire.

POUVOIR

Je soussigné(e)donne pouvoir à.....de me représenter lors de l'Assemblée Générale des membres l'Association APHRAP qui aura lieu le Jeudi 9 février 2012 à 14 h 30 émargements et à 15 h 15 Assemblée Générale au Château des Creissauds à Aubagne. Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., le

Faire précéder la signature de la mention

« BON POUR POUVOIR »



Chaque résolution fera l'objet d'un vote. L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapports moral et d'activité.

2° résolution : Rapport financier : Présentation et Approbation des comptes de l'exercice 2011 et du Budget 2012.

3° résolution : Cotisations - Pour l'année 2013 la cotisation proposée est :
Membre de droit : Nouvel adhérent et Renouvellement 17 €.
Membre de droit : Pour un couple 24 €.
Membre affilié : 7 €

Rappel : Les cotisations de l'année 2012 ayant été votées lors de l'AG du 10 février 2011 (Membre de droit : simple 15 € ; couple 20 € et Membre affilié : 5 €) , vous pouvez d'ores et déjà nous faire parvenir vos participations.

Questions diverses :

Projets d'animations 2012.
Informations et échanges.
Autres questions diverses.

4° résolution : Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale sera suivie d'un « Gâteau des Rois » offert par l'Association.
Les conjoint(e)s y sont invité(e)s.

**Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (*).
N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au 06 22 21 43 21 ou directement avec l'une des personnes suivantes :**

Robert Ametrano (04 91 40 29 51)	- Nadia Arpaja (04 42 04 84 11)
Christian Bastet (04 66 59 14 38)	- Paul Benhaim (06 64 32 06 30)
Pierre Carles (04 91 68 71 68)	- Frédéric Cosmides (06 16 40 84 56)
Jean-Claude Dervyn (04 91 75 37 52)	- Maurice Faure (06 82 85 85 90)
Bernard Lachamp (04 91 79 54 42)	- Daniel Martinez (04 91 89 34 53)
Jean-Marie Palun (06 82 59 99 66)	- Joseph Poveda (04 66 59 64 72)
Gérard Riou (06 14 84 46 44)	- Jean-François Rocca (06 81 50 88 40)
Gilbert Rols (04 91 93 35 20)	- Lucette Ronat (04 66 59 15 54)
Jean-Michel Vigliano (04 91 07 12 26)	

(*) Nouveauté ! : L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 60 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de droit.

Siège : Les Airelles, 3 rue Courencq - 13011 Marseille

Tél. : 06.22.21.43.21 - E-mail : association.aphrap@laposte.net

Notre site internet : http://www.gestasso.com/frontoffice/action_manager.php?assoId=831

Responsable de la publication : Gérard RIOU